

AG du 14 Sept 2020

Personnes présents et représentées :

BARISONE MARC, BARISONE Annie, CARO Daniel, DABOT Maryse, DABOT Alain, DONADI Rosette, LENTZ Sylvie, LENZ Michel, NERIA Serge, PETITJEAN Sylvie, PHILLIPE Nathalie, PIN Claudie, PIN Georges, CORNUS Marie-Ange, PEDOUSSAUT Irma.

GUEYDAN Danielle : pouvoir donné à Sylvie PETITJEAN

Présentation et vote du rapport moral du président

2019/2020 a été une drôle de saison !

En 2019 les randos se sont enchaînées sans difficulté, la progression allait crescendo, le calendrier de nos sorties a été établi avec minutie pour avoir un bon pic de forme pour la Pentecôte et atteindre la condition physique optimum pour gravir le Piménée. Même la météo était favorable pour atteindre l'objectif.

Mais voilà, la covid s'est répandue sur notre planète et tout s'est désorganisé.

Nous sommes entrés brusquement dans l'ère du confinement. Plus d'activité, plus de lien social, plus de rando, reclus dans nos maisons, nous rêvions de ces grands espaces !

Pendant cette période nous avons découvert une chose inconnue de nous tous jusqu'alors : une permission de 1h00 de sortie journalière en s'auto signant un bon de sortie.

Lourde responsabilité qui nous tombait dessus, avons-nous les compétences et la formation nécessaires pour prendre ce type de décision?

Avons-nous la capacité de gérer ce nouveau pouvoir et d'endosser de but en blanc cette responsabilité ?

Ce n'est pas aussi simple que ça, de s'autoriser à sortir.

Si par exemple je m'autorise à sortir et qu'il m'arrive un accident ou que je provoque un accident qui est responsable ?

Celui qui a signé l'autorisation ou celui qui en avait l'autorisation ?

Vous me direz, ce n'est pas important puisque c'est la même personne mais ce n'est pas si simple. Certes c'est la même personne mais pas la même fonction, l'un est décideur et l'autre est exécutant et le niveau de responsabilité n'est pas identique.

Cela peut entraîner des tensions entre le décideur et l'exécutant, un conflit grave entre moi et moi et nous voilà au cœur du trouble dissociatif de l'identité. Chose que le gouvernement n'avait pas anticipé, mais celui-ci a vite compris son erreur et a supprimé ce document.

Alors est venu l'autre dispositif.

On pouvait se déplacer à 100 km de chez nous, oui mais, ça fait jusqu'où 100km surtout s'il y a des virages. Pas d'inquiétude, bien des sites sur le Web, proposaient une application permettant de visualiser cette fameuse zone.

Pour nous RAA c'était un grand soulagement car nous avons pu de nouveau, arpenter la montagne.

Premier WE de liberté direction vallée de Najar, où nous avons enfin retrouvé les sentiers, les senteurs des bois, les paysages de montagne, l'effort physique, ce sentiment de liberté qui nous avait tant fait défaut.

Premier repas sorti du sac, assis tous à bonne distance, quelle quiétude !

Mais voilà, les vaches elles aussi, ont subi le confinement et n'avaient pas vu de bipèdes depuis longtemps.

Le troupeau s'est invité parmi nous, nous obligeant à opérer un repli stratégique sur les hauteurs.

Puis est arrivée la liberté de circulation, les citadins ont repris leurs habitudes (direction la plage) et nous pour palier l'annulation du Piménée, avons décidé dans le cadre du club, de faire un bivouac, une première pour le club et pour certains adhérents.

J'ai pensé que l'affaire risquait d'être compliquée.

Première étape, déterminer le nombre de participants, entre ceux qui étaient partants, ceux qui hésitaient ceux qui

disaient oui puis non !

Cela a pris un peu de temps.

Ensuite est venu le temps de recenser le matériel de bivouac, qui a une tente ? Combien de places ? Qui a un sac de couchage assez chaud ? Qui dort avec qui ?

Dernière étape qui amène quoi ?

Et comme d'habitude tout s'est déroulé sans encombre, chacun y mettant du sien.

La réalisation du projet a été rapide et parfaite. Ce bivouac restera un moment fort du club.

Camper en pleine nature permet de partager de beaux moments à la fois simples et enrichissants.

L'entraide dans le montage des tentes, le partage au moment de l'apéro et du repas, le feu de camp lorsque la nuit tombe, la nuit un peu agitée dans le sac de couchage, le réveil au petit matin humide et frais marqueront les esprits.

Les taons, les moustiques et la salle de bain très sommaire n'ont pas assombri le tableau.

Si la vie est marquée de petites joies simples et profondes en voici une.

Un petit mot pour finir sur le départ de Danielle qui a fait partie du noyau dur qui a structuré le club RAA d'aujourd'hui et sans ces rebelles de la première heure nous ne serions pas là.

Merci Danielle je te souhaite des belles aventures dans ton nouveau club.

Sylvie quitte non pas le club mais son statut de secrétaire. Je respecte son choix. Sylvie est la plus ancienne du club, elle a créé l'association avec l'ancien président, elle est à l'origine des statuts, du règlement, de la philosophie de RAA. Elle m'a poussé à prendre la présidence, elle m'a aidé, guidé, cadré dans cette fonction.

Sans Sylvie, RAA n'existerait pas. Nous pouvons tous lui dire un grand merci.

Le rapport moral est approuvé par la totalité des personnes présentes et représentées.